

Bilan de compétences: un nouvel élan professionnel !

BC - 2021_01

Ce bilan de compétence est un accompagnement individuel pour permettre aux malades ou anciens malades, en situation de handicap ou non, de prendre du recul sur leur vie, de leur permettre de redonner du sens à leur vie professionnelle dans le cadre d'une démarche complète de bilan personnel et professionnel en vue de l'élaboration d'un projet professionnel.

Public visé, prérequis et modalités d'admission

Tout public. Pas de prérequis.

Avant le démarrage du bilan, un entretien téléphonique préalable gratuit sera réalisé pour valider l'adéquation de la formation au regard de l'objectif global de la personne.

Objectifs pédagogiques

- Permettre à des personnes traversant ou sortant d'une période de maladie, en activité, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, de se questionner sur leur activité professionnelle au regard de leur situation particulière
- Développer une meilleure connaissance de soi, de ses forces, compétences et capacités (savoir-faire et savoir-être).
- Prendre conscience et être en mesure d'exploiter / renforcer ses compétences douces
- Rendre le bénéficiaire acteur de son bilan afin qu'il puisse concrétiser son projet professionnel de manière autonome.
- Revisiter son parcours professionnel pour dégager des pistes d'actions et les moyens à mettre en oeuvre pour définir un projet professionnel un projet qui a du sens et qui est écologique pour la personne

Contenu

Il s'agit d'un accompagnement sur mesure incluant 12 séances de rendez-vous individuels avec le consultant et 10h de travail personnel. Les outils utilisés peuvent varier en fonction des besoins spécifiques de la personne.

1. Phase préliminaire

- Analyse de la demande, des besoins, attentes et de l'engagement de la personne dans sa démarche (enjeux et motivations)
- Clarification de la situation personnelle et professionnelle, élaboration des objectifs, du calendrier de rendez-vous, du contrat pédagogique et administratif.

2. Phase d'investigation

- Se révéler à soi avec sa maladie (bilan personnel)
- Revisiter son parcours professionnel (bilan professionnel)
- Elaborer son projet professionnel ou des pistes d'investigation

3. Phase de conclusion

- A la fin du bilan lors du dernier entretien, une synthèse détaillée sera remise au bénéficiaire.

Bilan de compétences: un nouvel élan professionnel !

BC - 2021_01

Moyens et méthodes pédagogiques

Une approche pluridisciplinaire alliant des outils et apports issus du coaching (systémique, santé et PNL), de la psychologie positive, des propositions de temps de pause (sophrologie, exercices de respiration..) et des outils de bilan professionnel dont l'accès à une plateforme de tests de personnalité.

Les supports sont envoyés par mail à la personne au fur et à mesure afin de nourrir sa réflexion, étayer les échanges et lui permettre de synthétiser les points essentiels sous forme de bilans intermédiaires à chaque étape et de faire un point sur les actions menées.

Une synthèse des bilans intermédiaires sera remis lors de la dernière séance.

Suivi et évaluation

Un accompagnement basé sur le consentement, la neutralité, la confidentialité sera proposé de manière individualisé et personnalisé pour tenir compte des contraintes particulières liées à la maladie et au handicap. Cela pour permettre au-delà de l'élaboration d'un projet professionnel de retrouver un équilibre de vie et un bien-être personnel et professionnel.

Les conseillers en bilan de compétences sont des experts qui sont impliqués depuis de nombreuses années dans l'accompagnement des organisations confrontées à la maladie au travail et des personnes en transition ou reconversion professionnelle suite à une longue maladie (questionnement, recherche d'emploi, création d'entreprise).

Un questionnaire d'auto-évaluation sera transmis pour faire le point sur les compétences de la personne en début et en fin de parcours. Une évaluation de la satisfaction sera réalisée en fin de parcours. Un bilan à 6 mois sera aussi proposé.

Durée et modalités d'organisation de la formation

Durée moyenne de la formation (heures) :

- 12h d'accompagnement sur 3 à 6 mois maximum.
- Travail individuel nécessaire entre les entretiens individuels.
- La personne sera autonome dans la mise en place de ses actions et de son nouvel équilibre personnel et professionnel.
- Envoi par mail des supports au fil de l'eau.
- Possibilités d'entrée dans la formation à tout moment.

Notre référente handicap Léa Rolet (lrolet@wecareatwork.com) est à la disposition de toutes personnes et met en œuvre les solutions d'accompagnement.

Tarif

2 000 € HT - 2 400 € TTC. Financements possibles :

- personnel, par le CPF (directement sur la plateforme du CPF en tapant le nom de la formation "Concilier maladie et travail : un nouvel élan professionnel" et mettre "formation à distance"),
- par l'entreprise ou par d'autres organismes d'accompagnement à l'emploi.
- En cas de financement par le CPF, un délai de rétractation de 14 jours est à respecter entre l'inscription et le début de la formation et un possible reste à charge peut vous être demandé.